

<p>REPUBLIQUE FRANCAISE</p> <p>Commune de MONTCARRA Arrondissement de LA TOUR DU PIN</p> <p>Nombre de Conseillers : En exercice : 15</p> <p>Présents : 14 Procuration : 0 Votant : 14</p> <p>Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p align="center">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</p> <p align="center">N° 27-2022 : Modification des statuts de la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné – Projet de Territoire.</p> <p>L'an deux mille vingt-deux, le 10 octobre à 19 heures 30, le conseil Municipal de la Commune dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de David EMERAUD, Maire.</p> <p>Etaient présents : BAYET Céline, BEGEL Olivier, BINSSE Guy, CURT Alexis, DI RAFFAELE -THUILLIER Béatrice, DOUCHET Christophe, MANCEAU Antoine, MARCE Antoine, MICHAUD Murièle, PERRISSEZ Joel, PETITPIERRE Yves, RIVOIRE Christine, SIGNOL Virginie</p> <p>Était absent : PENET Sacha</p> <p>Procuration donnée : 0</p> <p>Alexis CURT a été nommé secrétaire de séance.</p>
---	--

Vu le code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu la délibération n°95-2022 du Conseil Communautaire en date du 13 juillet 2022 approuvant la modification des statuts des Balcons du Dauphiné dans le cadre de l'approbation du projet de Territoire,

Vu le projet de statuts à intervenir :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 14 pour, 0 contre et 0 abstention :

- **APPROUVE** la modification statutaire.
- **AUTORISE M. le Maire** à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus désignés.
Au registre sont les signatures pour copie conforme.


David EMERAUD, Maire

